



Assurance vie-avec plusieurs beneficiaires

Par **jemanel**, le **12/09/2011** à **18:15**

Bonjour,

J'ai contacté les organismes dont notre père avait des contrats assurance vie et décès ces contrats nous laissent beneficiaire des sommes versées nous venons de recevoir des courriers nous demandant des pièces administratives comme certificat d'acquis ou de non exigibilité ma question :si l'un d'entre nous ne donne pas suite à ces courriers,est-ce que cela remet en cause le versement à part egale pour les autres bénéficiaires ou existe t'il un autre mode de procédure pour débloquer les montants